

**DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE**

# **CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 4 avril 2014**



**FONDETTES**

**ANNÉE 2014 PROCÈS-VERBAL N° 01**

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 4 avril 2014**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 31 mars 2014

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 33

Nombre de pouvoirs : 0

L'an deux mille quatorze, le vendredi 4 avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est rassemblé à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric de OLIVEIRA,

**Étaient présents** : Cédric de OLIVEIRA, Catherine PARDILLOS, Jean-Paul LAUNAY, Nathalie LECLERCQ, François PILLOT, Dominique SARDOU, Hervé CHAPUIS, Mathilde COLLIN, Sylvain DEBEURE, Philippe BOURLIER, Yves PARINGAUX, Jean-Maurice GUEIT, Michel PASQUIER, Nicole BELLANGER, Martine ABOT, Virginie AUBRIOT-VERRYDEN, Christophe GARNIER, Anne JUILLET, Bruno MARTEL, David BRAULT, Benoît SAVARY, Maryline ZUCARO, Laëtitia DAVID, Anne MONNEAU, Agnès GALLIER, Camille LECUIT, Philippe LACROIX, Jacques SAURET, Luce TROUBAT, Yanne BENOIST, Gérard GARRIDO, Christine RENIER, Joël AGEORGES .

**Secrétaire de séance** : Nicole BELLANGER

**Session ordinaire**

-oOo-

## Table des matières

1.Election du Maire.....	3
2.Fixation du nombre d'adjoints et Election des Adjoints.....	4

### ORDRE DU JOUR

- Appel nominal et installation des membres du Conseil municipal dans leurs fonctions.
- Désignation des secrétaires de séance
- Désignation de deux assesseurs

#### **1. Election du maire**

#### **2. Fixation du nombre des adjoints et élection des adjoints**

Monsieur GARRIDO ouvre la séance à dix-neuf heures huit minutes.

Après avoir procédé à l'appel nominal, il a déclaré les membres du conseil municipal présents et absents installés dans leurs fonctions.

Madame Nicole BELLANGER a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

### **1.Election du Maire**

Monsieur Yves PARINGAUX, le plus âgé des membres présents du Conseil municipal, a pris la présidence de l'Assemblée. Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré trente trois conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie. Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu

Le Conseil municipal désigne deux assesseurs : Madame Anne JUILLET et Monsieur Michel PASQUIER.

Monsieur Jean-Paul LAUNAY : "Monsieur le Président, le groupe "Réussir Fondettes Ensemble" présente la candidature de Monsieur Cédric de OLIVEIRA".

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposé lui-même dans l'urne. Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

## **Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :33
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 7 bulletins blancs
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 26

<b>Candidat</b>	<b>Suffrages obtenus</b>
Cédric de OLIVEIRA	Vingt-six

**Monsieur Cédric de OLIVEIRA** a été proclamé Maire et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

## **2. Fixation du nombre d'adjoints et Election des Adjoints**

Sous la présidence de Monsieur Cédric DE OLIVEIRA, Maire, le Conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Monsieur le Maire a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 à L. 2122-2-1 du CGCT, la commune peut disposer de 9 adjoints au maire au maximum, la précédente municipalité comportait 8 adjoints.

Sur l'assentiment du Conseil municipal, le nombre des adjoints au Maire a été fixé à 9.

Monsieur le Maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.

Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Le conseil municipal a décidé de laisser un délai de CINQ minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

A l'issue de ce délai, Monsieur le Maire a constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoints au Maire conduite par Catherine PARDILLOS avait été déposée. Cette liste a été jointe au présent procès-verbal. Elle est mentionnée dans le tableau de résultats ci-dessous par l'indication du nom du candidat placé en tête de liste. Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au maire, sous le contrôle du bureau désigné au 2.2 et dans les conditions rappelées au 2.3.

### **Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) :33
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 7 bulletins blancs
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : 26

Nom du candidat placé en tête de liste	Suffrages obtenus
Catherine PARDILLOS	Vingt six

### **Proclamation de l'élection des adjoints**

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés dans leurs fonctions, les candidats figurant sur la liste conduite par Catherine PARDILLOS. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste :

<b>Fonction</b>	<b>Civilité</b>	<b>Prénom et Nom</b>
1 <sup>ère</sup> Adjointe	Madame	Catherine PARDILLOS
2 <sup>ème</sup> Adjoint	Monsieur	Jean-Paul LAUNAY
3 <sup>ème</sup> Adjointe	Madame	Nathalie LECLERCQ
4 <sup>ème</sup> Adjoint	Monsieur	François PILLOT
5 <sup>ème</sup> Adjointe	Madame	Dominique SARDOU
6 <sup>ème</sup> Adjoint	Monsieur	Hervé CHAPUIS
7 <sup>ème</sup> Adjointe	Madame	Mathilde COLLIN
8 <sup>ème</sup> Adjoint	Monsieur	Sylvain DEBEURE
9 <sup>ème</sup> Adjoint	Monsieur	Philippe BOURLIER

Monsieur le Maire a ensuite indiqué que les Adjoints au Maire occuperaient les fonctions suivantes :

- Catherine PARDILLOS, chargée de la petite enfance, de la jeunesse et des affaires générales.
- Jean-Paul LAUNAY, chargé de l'aménagement urbain et des ressources humaines.
- Nathalie LECLERCQ, chargée de la culture, du patrimoine et des bâtiments publics.
- François PILLOT, chargé de la voirie, du cadre de vie et de l'économie verte.
- Dominique SARDOU, chargée des affaires sociales et des personnes âgées.
- Hervé CHAPUIS, chargé des financements et des nouvelles technologies.
- Mathilde COLLIN, chargée de l'éducation et de la formation.
- Sylvain DEBEURE, chargé des animations de la Ville et des relations internationales.
- Philippe BOURLIER, chargé du sport et de la vie associative.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur SAURET : "Dans un premier temps, j'adresse mes félicitations à la majorité et au nouveau Maire. Le scrutin de dimanche dernier a été clair, et il faut reconnaître le vote des Fondettois, c'est une chose importante. Faisons néanmoins une petite analyse du scrutin, cela me semble intéressant puisqu'il y a une vague bleue au niveau national et de l'Indre-et-Loire également ; mais cette vague bleue, de façon un peu étonnante, s'est arrêtée à Fondettes. Je rappelle qu'au deuxième tour de l'élection Présidentielle, Nicolas SARKOZY avait fait 56 % des votes exprimés avec une abstention à 15 % et que cette fois-ci, le vote s'est fait à 53 % avec une abstention à 38 %. Ce qui fait qu'encore une fois, dans un contexte qui était en 2012 beaucoup moins favorable à la Droite, le score y compris en votes exprimés puisqu'il y a quasiment 600 voix de moins en 2014 pour les Municipales pour le candidat, enfin la liste de l'UMP par rapport à 2012 au 2ème tour, et donc je pense que c'est un élément que vous devrez prendre en compte.

Il y a une attente de la part des Fondettois, afin que l'intégralité de vos promesses soit mise en place et nous vous y aiderons. Nous ferons une opposition constructive, et nous n'hésiterons pas à voter pour toutes les décisions qui se révéleront favorables à l'intérêt général. Mais cette opposition constructive passe par une opposition vigilante, et nous serons très attentifs à ce que l'ensemble des promesses écrites ou orales soient respectées.

Nous établirons un bilan régulier, avec les Fondettois, pour qu'encore une fois ce risque majeur pour la vie démocratique que sont les "sur-promesses" ou les mensonges ne soit pas réalisé ici. Nous ferons en sorte que la vie démocratique prédomine. Donc opposition constructive, vigilante, permanente et active."

Monsieur GARRIDO : "Je voulais, dans ce Conseil municipal un peu particulier puisqu'il est le dernier en ce qui me concerne et le premier pour le nouveau Maire, tout d'abord adresser des remerciements.

Des remerciements aux quinze personnes qui m'ont accompagné durant ce mandat de l'équipe "Action et Démocratie". Nous pouvons les féliciter pour leur droiture, leur loyauté, leur implication et leur savoir-faire. Les résultats que nous avons promulgués au cours de cette campagne démontrent l'efficacité de cette équipe, et la reconnaissance que nous leur devons est à la mesure de leur implication. J'y associerai l'ensemble de l'équipe municipale et des agents municipaux.

Certainement dû à des excès de campagne ou des excès de propos, vous avez pu lire quelques articles selon lesquels j'étais inapte à gouverner cette ville et que le Directeur Général des Services le faisait à ma place. C'est un mensonge de plus, et heureusement que certains candidats ne sont pas passés, car lorsque l'on parle de réalisations ou de promesses, ils auraient eu beaucoup de mal à le faire étant donné que l'association du mensonge et de la démagogie est toujours difficile à réaliser.

J'aimerais insister sur le fait que les services ont fourni un excellent travail, dans des conditions parfois difficiles. Nous avons vécu depuis 2008 une crise intense, nous avons réussi à concrétiser l'ensemble de notre programme, ce qui démontre que ce dernier était réalisable, finançable et bénéfique pour Fondettes. Cela restera ma principale fierté.

Et quitte à m'attirer quelques regards courroucés, de la part de ma majorité, je dois dire qu'après le chaos que nous avons vécu de façon déloyale de la part de ceux qui nous ont quitté, j'ai pu compter parfois sur le soutien d'un membre de l'opposition en la personne de Michel PASQUIER, qui a su, à certains moments faire le choix des responsabilités et de l'intérêt général. A des moments difficiles pour nous, il aurait pu renverser la table, repartir aux élections s'il l'avait désiré, puisque nous n'avions plus la majorité et que nous étions complètement déconfits. Il a préféré au contraire nous aider, tout en gardant ses convictions, ses idées mais il a démontré qu'au dessus de tout, son intérêt était celui de Fondettes et je tenais à l'en remercier car ce qu'il a fait n'était pas facile et je reste persuadé que d'autres ne l'auraient pas fait à sa place.

Après les remerciements, il y a bien évidemment des vœux.

Nous avons un nouveau Maire, nous avons certes des différences, elles vont persister. Je lui ai garanti que je ne lui ferai pas vivre dans l'opposition ce que j'ai connu car je trouve

qu'il ne s'agit pas d'une manière élégante de se comporter et nous en avons eu la confirmation durant toute la campagne.

Nous aurons donc une opposition légitime mais constructive puisque nous essaierons de donner ce que nous avons prévu de faire pour Fondettes. Nous persistons à croire que notre programme était bon, qu'il devait rendre service aux Fondettois, et je sais que Cédric de OLIVEIRA a la même vision que moi : se mettre au service des gens, ce que nous avons fait pendant 6 ans, je vous en remercie tous. Je remercie également les 20 % de Fondettois qui nous ont fait confiance mais également ceux qui m'avouent ne pas avoir voté pour nous, mais qui me disent que nous avons bien travaillé et que nous pouvons marcher la tête haute.

Il y a une question qui m'avait été posée lors de la campagne, lors de la première réunion publique que j'avais faite. Il m'avait été demandé de dire quel était le critère qui me ferait penser que j'avais réussi et j'ai répondu qu'à partir du moment où je me promènerai à Fondettes et que l'on me tendrait la main, je considérerai que j'ai réussi et c'est ce qui m'arrive tous les jours. Cela me suffit largement et j'en remercie tous les Fondettois. Cela me permet surtout de partir sans tristesse, sans aucune nostalgie et de rester déterminé à m'engager au service des Fondettois".

Monsieur de OLIVEIRA : "Avant de prononcer quelques mots, j'aimerais dire à Monsieur SAURET combien il m'a manqué depuis 5 jours. Effectivement, si l'on analyse le résultat des élections municipales de 2008 et celles que nous venons de vivre, la droite progresse de 652 voix. Et je vais vous faire une confidence Monsieur SAURET, je suis persuadé que nous progresserons encore dans 6 ans.

Quelques mots si vous me le permettez.

Monsieur le Conseiller Régional, Monsieur le Maire de LUYNES, Monsieur le Président d'honneur de la Chambre de Commerce et d'Industrie, Mesdames et Messieurs les Elus, Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations, Mesdames et Messieurs, chers amis :

Je suis particulièrement ému aujourd'hui de prendre la parole devant vous en tant que Maire de Fondettes, tout comme je le fus dimanche dernier à l'issue de la proclamation des résultats, constatant que près de 54 % des électeurs nous avaient porté à la Mairie, un score jamais connu depuis 1995.

J'adresse d'ailleurs au nom de tous les membres de ma liste mes plus vifs remerciements aux 3032 électeurs qui ont porté leur choix sur la liste "Réussir Fondettes Ensemble". Et je veux assurer celles et ceux dont les intentions ont été différentes ou qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, de notre total dévouement à défendre les intérêts de notre commune.

Avant toute chose, je tiens à adresser un salut républicain à toutes celles et ceux qui se sont engagés sur les différentes listes en présence et qui ont proposé eux aussi une vision différente de Fondettes à ses habitants. Je veux leur dire que je comprends leur déception et les assurer que la nouvelle équipe municipale sera ouverte, et que nous travaillerons ensemble pour tous.

Je veux également remercier le Maire sortant, Gérard GARRIDO, pour la manière dont il a organisé la passation de pouvoir. Je tiens à saluer le personnel municipal avec lequel nous allons travailler pendant les 6 années à venir, au moins, je veux remercier tous mes co-listiers et ensemble nous souhaitons adresser nos plus chaleureux remerciements à tous ceux qui ont travaillé à nos côtés pour permettre cette élection, à nos familles et à nos amis, en particulier.

J'aurai, si vous me le permettez, une pensée personnelle et particulière pour mon Grand-père qui est présent dans cette salle ce soir. Il a su m'insuffler un idéal, fondé sur l'engagement au service des autres et au service de l'intérêt général. L'élection de dimanche dernier était un message fort envoyé par nos concitoyens qui se sont massivement prononcés pour des débats dignes et une gestion apaisée.

Ce message implique que nous tous, soyons à la hauteur de la confiance qui nous a été accordée. Aucun dérapage ne saurait être toléré dans nos débats, aussi animés soient-ils.

Seuls la réussite et l'avenir de Fondettes doivent inspirer notre vision, et nos différentes prises de parole.

Pour ma part, je veux les assurer de notre engagement total et sans faille pour conduire la commune durant les années à venir. De grands chantiers vont s'ouvrir maintenant en respectant notre engagement de stabilité fiscale. Et je confirme que notre gestion sera fondée sur la concertation et le dialogue pour associer tous les habitants aux destinées de leur commune.

De même, nous travaillerons dans l'intérêt de chacun et aucun Fondettois, du plus jeune bébé au plus âgé, quelque soit son origine, son quartier, son statut social, ne sera oublié.

Jeunes, employés, artisans, commerçants, chefs d'entreprise, responsables d'associations, demandeurs d'emploi, retraités ou personnes âgées, l'intérêt de chacun sera au coeur de nos préoccupations quotidiennes, dans la recherche de l'intérêt général.

Ce sera par exemple au travers de la désignation à venir d'un conseiller municipal référent dans chaque quartier, conformément à notre programme.

Lors d'une conférence de presse à l'Elysée en 1959, Charles de Gaulle disait la chose suivante : "C'est l'homme qu'il s'agit de sauver, de faire vivre et de développer".

Fort de cette conviction, je suis persuadé que tous ensemble, quelque soit notre engagement et nos opinions, nous saurons faire du bon travail et écrire une nouvelle page de Fondettes pour le bien-être de ses habitants pour "Réussir Fondettes Ensemble".

" Vive Fondettes et par dessus tout, Vive la vie."

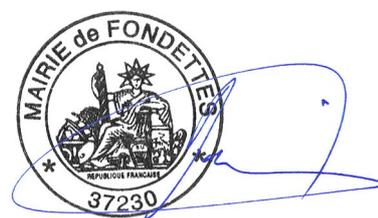
L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 20 heures 03.

Fait à Fondettes, le 23 avril 2014

La Secrétaire de séance,

Nicole BELLANGER

Le Maire,



Cédric de OLIVEIRA